

**MONTRÉAL** — La FNEEQ a rejeté vigoureusement le projet du cégep de Rosemont de payer les professeurs à la leçon, ce qui impliquerait qu'ils n'auraient plus à assurer l'encadrement des étudiants en dehors des salles de classes. C'est une idée qui va complètement à l'encontre des objectifs d'intégration des chargés de cours aux activités pédagogiques. La fédération représente la majorité des chargés de cours dans les universités, où leur participation aux structures académiques a été acquise par la négociation.

**OTTAWA** — Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, appuie la demande du Québec de recevoir une compensation d'Ottawa pour avoir harmonisé sa taxe de vente avec la TPS. M. Klein a déclaré qu'il s'agissait d'une simple question d'équité étant donné que le gouvernement fédéral a versé près d'un milliard de dollars aux provinces maritimes. Le Québec réclame 1 milliard 900 millions de dollars. (Matinternet)

**BOSNIE** — Les premières élections libres en Bosnie-Herzégovine seront retardées. Ces élections étaient prévues pour le 31 mai. Elles devraient être tenues en juin. Ce délai est causé par un boycott des partis musulmans. Ils demandent que les Musulmans qui ont été chassés de Mostar par les Croates puissent voter. Le président d'élection a décidé que l'élection ne pouvait avoir lieu sans la participation des Musulmans. (Voice of America)

# LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS

Le vendredi 24 mai 1996



**Dernier jour**  
La CSN au cœur  
de son temps  
La CSN  
s'affiche



**1290 délégué-es officiels**  
**295 délégué-es fraternels**  
**896 syndicats**

## Des débats Des décisions

**L**e 58<sup>e</sup> congrès de la CSN a renoué avec la tradition des grands débats, hier, à l'occasion des discussions sur deux grands dossiers, les propositions budgétaires et l'organisation de nos ressources.

Le congrès a donné son aval à la proposition budgétaire mise de l'avant par le Comité exécutif. Les délégué-es ont cependant longuement débattu d'un amendement visant à

abaisser de 26 à 16 semaines le délai prévu pour toucher des prestations de grève hebdomadaires de \$200. Même s'il s'agit là d'un débat émotif et que les arguments en faveur d'un tel geste peuvent être nombreux, les délégué-es ont plutôt opté pour la prudence. Quelques expériences douloureuses, au cours des vingt-cinq dernières années, ont sans doute influencé leur décision.

Une intervention qui a eu du poids a été celle d'un délégué du Holiday Inn Crowne Plaza Centre-Ville, Tom Karle, quand il a remercié les syndicats qui continuent d'appuyer leur lutte, après 29 mois, en faisant parvenir le \$10 de solidarité.

Quant au débat sur l'organisation des ressources, il reprend ce matin. C'est à 17h30 qu'est prévue la fermeture du congrès.

**Dès lundi**

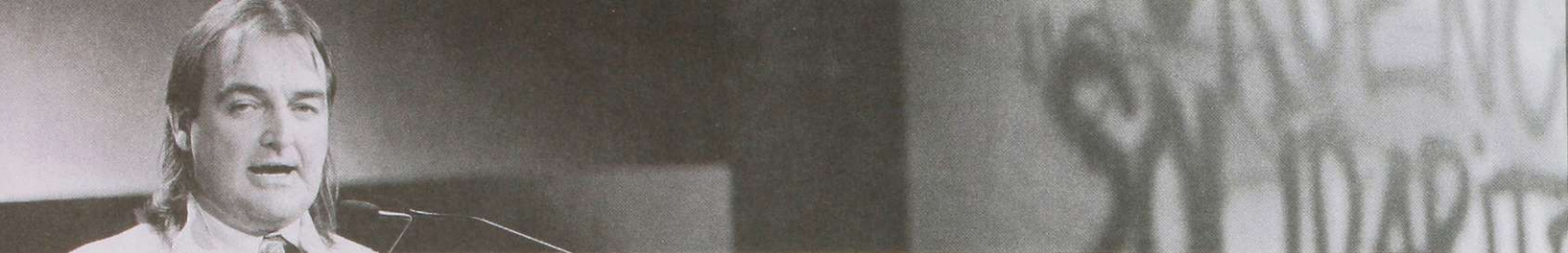
## Moyens de pression dans la construction

**E**n vertu des mandats qu'elle détient de ses assemblées générales et suite à l'échec de la médiation spéciale dans le secteur résidentiel, la CSN-Construction entreprend des moyens de pression, dès lundi le 27 mai. La CSN-Construction tient à faire

rétablir les conditions qui prévalaient avant le lock-out des employeurs de l'APCHQ, en décembre 1995. Elle veut amener le gouvernement à tenir compte de ses priorités, quelle que soit la forme que prendra le règlement qui pourrait intervenir.







# Le congrès adopte le budget de transition

Marc Laforge

**Les délégué-es ont adopté, au cours d'un débat animé sur les finances, les prévisions budgétaires proposées pour les trois prochaines années.**

**A**insi, le transfert de points de fiscalité du Fonds de défense professionnelle au budget de fonctionnement permettra de stabiliser les ressources et les services aux membres. Soulignons que depuis plusieurs années, le FDP assumait les coûts des ressources humaines pour des services aux membres. Or, à la suite de l'adoption de ce budget, l'ensemble des mandats devront être menés à terme avec le personnel en place. Les pratiques d'ajout de ressources prennent fin. La CSN, par la réorganisation du tra-

vail de son personnel, arrivera à offrir la même qualité de services à ses membres et à répondre aux besoins ponctuels qui s'ajouteront.

Les délégué-es ont souligné que la nouvelle structure budgétaire a le mérite d'être plus transparente en regard de l'imputabilité des dépenses et de consacrer le véritable rôle du Fonds de défense professionnelle, soit celui de venir en aide aux travailleurs en lutte. Au budget de fonctionnement général s'ajoutera un transfert de \$3,7 millions du Fonds de soutien extraordi-

naire pour éviter un déficit à la fin de l'exercice financier.

Les délégué-es ont manifesté leur inquiétude quant aux déficits qui s'accumulent au fonds général en raison, notamment, des dépenses qui augmentent plus rapidement que les revenus. Le trésorier Michel Lessard a expliqué que le premier budget qu'il a déposé en est un de transition et que l'objectif visé est l'équilibre des finances. En ce sens, le congrès a signifié au Comité exécutif le mandat de réaménager l'ensemble des finances de la CSN et de déposer au

prochain congrès un budget tendant à équilibrer les revenus et les dépenses.

Gérald Larose a été clair quant au sens qu'il faut donner à l'exercice budgétaire: «*Nous n'avons pas l'intention de nous laisser déborder ou d'aller à la dérive au cours du mandat. Nous allons prévenir plutôt que guérir et nous assurer de conserver notre pleine capacité d'agir.*» Le président a souligné que les contraintes budgétaires sont la responsabilité de toutes les composantes de la CSN.



**C'**est aujourd'hui, à la fin du congrès, qu'a lieu l'installation des six membres du Comité exécutif de la CSN. Le président Gérald Larose, le secrétaire général Pierre Paquette, le trésorier Michel Lessard, la vice-présidente Claudette Carboneau et les vice-présidents Roger Valois et Marc Laviolette verront à la bonne marche du mouvement au cours des trois prochaines années, après avoir promis sur l'honneur de rester dignes de la confiance que le congrès mise en eux.

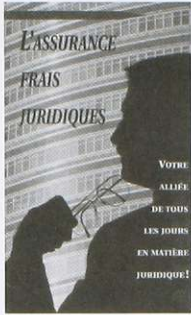


**D**ans le cadre de la journée thématique de la condition féminine, Claudette Carboneau a fait ressortir l'excellente participation des syndicats à l'enquête menée dans nos rangs concernant la conciliation travail/famille. Elle a par ailleurs souligné que les résultats de cette enquête nous forcent à trouver les solutions dans les milieux de travail en les réorganisant.



# Un nouveau service juridique pour les syndiqué-es CSN

Thérèse Jean



**V**ous êtes victimes d'une négligence médicale? Vous avez un recours à entreprendre contre une agence de voyage? Vous aurez désormais la possibilité de bénéficier d'une protection et d'un soutien financier dans la recherche d'une solution à l'amiable ou judiciaire à des litiges ou des actes légaux, à l'exception toutefois du droit criminel. La CSN, avec la collaboration du Barreau du Québec et de la SSQ-Générale, vient

de mettre en place une assurance frais juridiques.

L'adhésion sera collective, c'est-à-dire par le syndicat. Il en coûtera aux membres environ \$55 par année. Le montant maximum payable en honoraires et frais juridiques pour un assuré sera de \$5000 par période d'assurance. Cette assurance défraiera en tout ou en partie les coûts d'un avocat au choix de

l'assuré dans toute procédure civile en défense et dans de nombreux cas en demande. La particularité de ce régime CSN est d'offrir à très bas coût une telle protection, même dans le domaine du droit matrimonial et familial, domaine que les régimes existants n'osent couvrir à moins d'exiger une prime beaucoup plus élevée que celle du régime CSN.

La protection est étendue automatiquement au conjoint et aux enfants, sans frais additionnels. En outre, la notion de conjoint comprend explicitement les conjoints du même sexe. En conférence de presse hier, la SSQ-Générale s'est dite heureuse d'offrir avec la CSN ce nouveau service aux syndicats. Pour sa part, le vice-président et bâtonnier élu du Barreau du Québec n'a pas manqué de souligner qu'il s'agissait d'une plus grande offensive du Barreau pour faciliter l'accès à la justice. Il a souligné que cette initiative inspire d'autres groupes sociaux et professionnels.

## Questions de privilège

### Pour la survie de Volcano

**L**e congrès de la CSN a accordé son appui aux 250 travailleurs de Volcano, une entreprise de Saint-Hyacinthe vieille de 80 ans qui bénéficie d'une réputation internationale. La vente à des actionnaires américains fait peser la menace d'un démantèlement des opérations au sud du 45<sup>e</sup> parallèle. L'entreprise a connu des difficultés financières résultant d'une mauvaise gestion, qui l'ont entraînée dans une faillite douteuse, aux dires du représentant des trois syndicats de Volcano affiliés à la Fédération de la métallurgie, Gérard Blais. Elle a ensuite été reprise par un groupe d'investisseurs dont le Fonds de Solidarité des travailleurs du Québec, avant d'être mise en vente. Les syndiqués CSN désirent maintenir leurs conditions de travail et leurs syndicats, ainsi que leurs emplois, et étudient la possibilité de transformer l'entreprise en coopérative de travailleurs pour la conserver au Québec.

### La bataille continue

**C**omme ils l'avaient annoncé mercredi au cours de leur manifestation, les membres de la CSN n'entendent pas baisser les bras devant les visées antisyndicales du Mouvement Desjardins. Le congrès a donc décidé que tous les syndicats qui ont des comptes et des placements dans les caisses populaires y mettront fin et les transféreront dans des caisses d'économie contrôlées par les travailleuses et les travailleurs. En complément, il a été fortement suggéré de retourner sa carte Visa-Desjardins, dès maintenant.

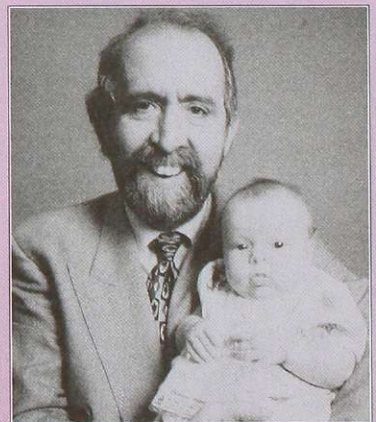
### En finir avec l'injustice

**L**e congrès de la CSN s'est également penché sur le sort réservé à un homme d'affaires de la région de Québec, Trần Triêu Quân, condamné à la prison à vie en janvier 1996 par un tribunal vietnamien après un procès expéditif. Les participants ont réclamé des gouvernements canadien et québécois qu'ils protestent énergiquement auprès du gouvernement vietnamien. Cessez de subordonner les droits humains aux questions économiques!, ont-ils exigé.

Luc L. et L.L.

### De la jeune visite

— Prévoyant comme pas un, Gérald Larose, réélu pour un huitième mandat, a accueilli une future déléguée âgée de dix semaines seulement. Marie-Pier, fille d'Angèle et Yvan Fecteau, de l'Hôpital de Saint-Ferdinand.



Peut-être avait-il à l'oeil sa réélection lors du 100<sup>e</sup> anniversaire de la CSN? La petite est cependant demeurée imperméable devant les assauts de gentillesse présidentielle.



## Extrait

du poème de Michel Garneau  
lu lors de la Soirée de gala  
du 75<sup>e</sup> anniversaire

moi je sais du langage  
et je sais que je dis  
que si nous avons collectivement  
le génie de la parole et de l'inscrit  
nous aurons celui des utopies

nous inventer des âges  
qui soient toujours humains  
que les enfants servent jamais  
à autre chose qu'à être

nous inventer des vies  
qui soient toujours humaines  
où vieillir soit une fête  
que les mères deviennent nos filles

nous inventer des villes  
avec des vraies maisons  
que l'usurpation meure  
dans la possession commune

nous inventer des corps  
en parfaite amitié  
que le plaisir soit libre  
chaque jour comme le jour

nous inventer des rêves  
qui n'emprisonnent personne  
surtout pas soi-même  
dans la cage de la raison

nous inventer des assemblées  
où tout le monde se ressemble  
dans l'identité pure  
des hommes fraternels

nous inventer la terre  
la nettoyer comme un jardin  
rajeunir tout l'humain  
en étant tous la même vie

nous inventer le bonheur  
le désir enfin désiré  
l'impuissance est austère  
l'amour joyeux comme un sexe

nous inventer l'amour  
libre comme nos mains  
il n'y a qu'une race  
toute la femme tout l'homme

je ne rêve pas  
je dis pourquoi je veux le combat

## État de droit État de passe-droit

À écouter les avocats qui assurent l'avenir de leur famille jusqu'à la troisième génération dans ce qu'il est convenu d'appeler l'industrie constitutionnelle, aucun argument n'a à leurs yeux plus de poids moral, ni davantage d'aura désincarnée, que celui du respect du droit.

Quel droit, messieurs de la toge?

Un droit à géométrie variable, visiblement.

Car si la question constitutionnelle représente pour plusieurs une industrie, il est aussi établi que des usines fonctionnent à plein pour faire une santé à l'industrie en question.

Au moment jugé opportun, comme on dit.

Pendant le référendum, le sujet était arrivé sur le tapis: semblait-il que dans les bureaux de l'immigration, c'est à temps triple qu'on y assermentait de nouvelles et nouveaux citoyens. Délicat comme situation, quand l'Immigration se met à agir avec diligence alors

qu'on n'a de cesse de dénoncer ses lenteurs. On laisse donc passer.

Mais comme tout finit par se savoir, *La Presse* annonçait en manchette l'autre jour: *Une vaste fraude*. Dans une opération concertée aux bureaux mêmes du premier ministre, on faisait la coordination de l'assermentation à la chaîne.

*Le Devoir* est revenu à la charge hier. «*Dans une usine*», indique le titre. Une usine dans laquelle «*pendant la campagne référendaire, des agents d'Immigration Canada indiquaient aux candidats allophones la réponse à cocher.*» Jusqu'à cinq fois plus d'assermentation qu'en temps normal, même si, par ailleurs, des personnes reconnues souverainistes attendent depuis des mois que le ministère les contacte.

État de droit? État de passe-droit plutôt!

Michel Rioux

# 75 ANS



24/5/96

# LE QUOTIDIEN DU CONGRÈS

**Coordination**  
Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux

**Conception graphique**  
Jean Gladu

**Rédaction**  
Robert Boucher  
Michel Crête  
Guy Ferland  
Louis-Serge Houle  
Henri Jalbert  
Thérèse Jean  
Marc Laforge  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Vincent Martineau

Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue

**Mise en page**  
Jean Gladu  
Jean-Pierre Paré

**Photographe**  
Alain Chagnon

**Caricaturiste**  
Gité

**Soutien technique**  
Lyne Beaulieu

**Impression**  
Imprimerie de la CSN

**Distribution**  
L'équipe du congrès





# Qui fera entendre raison à Mister William P. Caine?

Michel Rioux

Un groupe de travailleuses et de travailleurs qui veulent se débarrasser d'une union internationale, celle des rembourreurs, pour se donner un vrai syndicat. Qui s'adressent à la CSN. Qui fait signer des cartes: 170 signatures sur 230 travailleuses et travailleurs. C'est ainsi que les choses ont commencé, le 30 août 1977, quand fut déposée la requête des employés de Commonwealth Plywood, à Sainte-Thérèse, au nord de Montréal.

**M**ais à partir de cet instant commençait à s'écrire à la Commonwealth Plywood des pages tragiques dans l'histoire des relations de travail du Québec, des pages marquées au coin de l'injustice et de la négation des droits, comme en furent écrites aussi à Asbestos, à Louiseville, à la Robin Hood, à United Aircraft, au Manoir Richelieu.

Deux semaines plus tard, le 16 septembre, dans une manœuvre visant à briser le syndicat, le propriétaire, William P. Caine, mettait à la rue 118 des ouvriers de l'usine. Réaction des travailleurs: la grève est déclenchée le 19.

Suivit alors la plus invraisemblable guérilla judiciaire jamais vue dans les annales des relations ouvrières au Québec, une guérilla alimentée de toutes pièces par les procureurs du propriétaire, appuyés comme d'habitude par les forces de police et les tribunaux, qui n'en finirent plus d'émettre injonction par-dessus injonction, provoquant une série d'outrages au tribunal.

## Médiation

Le gouvernement québécois nomma un conseil de médiation. William P. Caine refusa d'y participer. Après

des manifestations violemment réprimées par la police, durant le congrès de la CSN de juin 1978, le ministre du Travail Pierre-Marc Johnson se voyait forcé à convoquer une Commission parlementaire pour faire le tour de la question.

Quand vint son tour de témoigner, le propriétaire préféra négocier. Une entente fut même signée le 16 novembre 1978, dans laquelle le syndicat CSN était reconnu comme le seul représentant des travailleurs. Un arbitre devait établir la liste d'ancienneté pour le rappel des travailleurs.

Mais c'était une autre attitude de William P. Caine et de ses avocats, Byers et Casgrain.

## «Cavalière», dit le juge

Une première décision de l'arbitre était déposée le 4 janvier 1979. Le 25 janvier, rien ne s'étant passé, le président du syndicat, Gérard Gagné — qui devait mourir quelques années plus tard en forêt, écrasé par un arbre qu'il était en train d'abattre —, requérait l'intervention du juge-arbitre. Un second jugement était déposé le 31 janvier. «*La façon d'agir de la compagnie m'apparaît plutôt cavalière*», commenta le juge Jutras.

Le congrès de juin 1978 fut le théâtre d'une manifestation violemment réprimée par la police de Sainte-Thérèse. Six personnes furent arrêtées, des dizaines gazées. Le lendemain, c'est le congrès tout entier qui se transportait devant l'usine de la Commonwealth Plywood.

**6**  
histoires  
parmi tant d'autres



Le 28 octobre 1977, le président Norbert Rodrigue, la vice-présidente Francine Lalonde et l'ex-président Marcel Pepin étaient venus appuyer les grévistes.

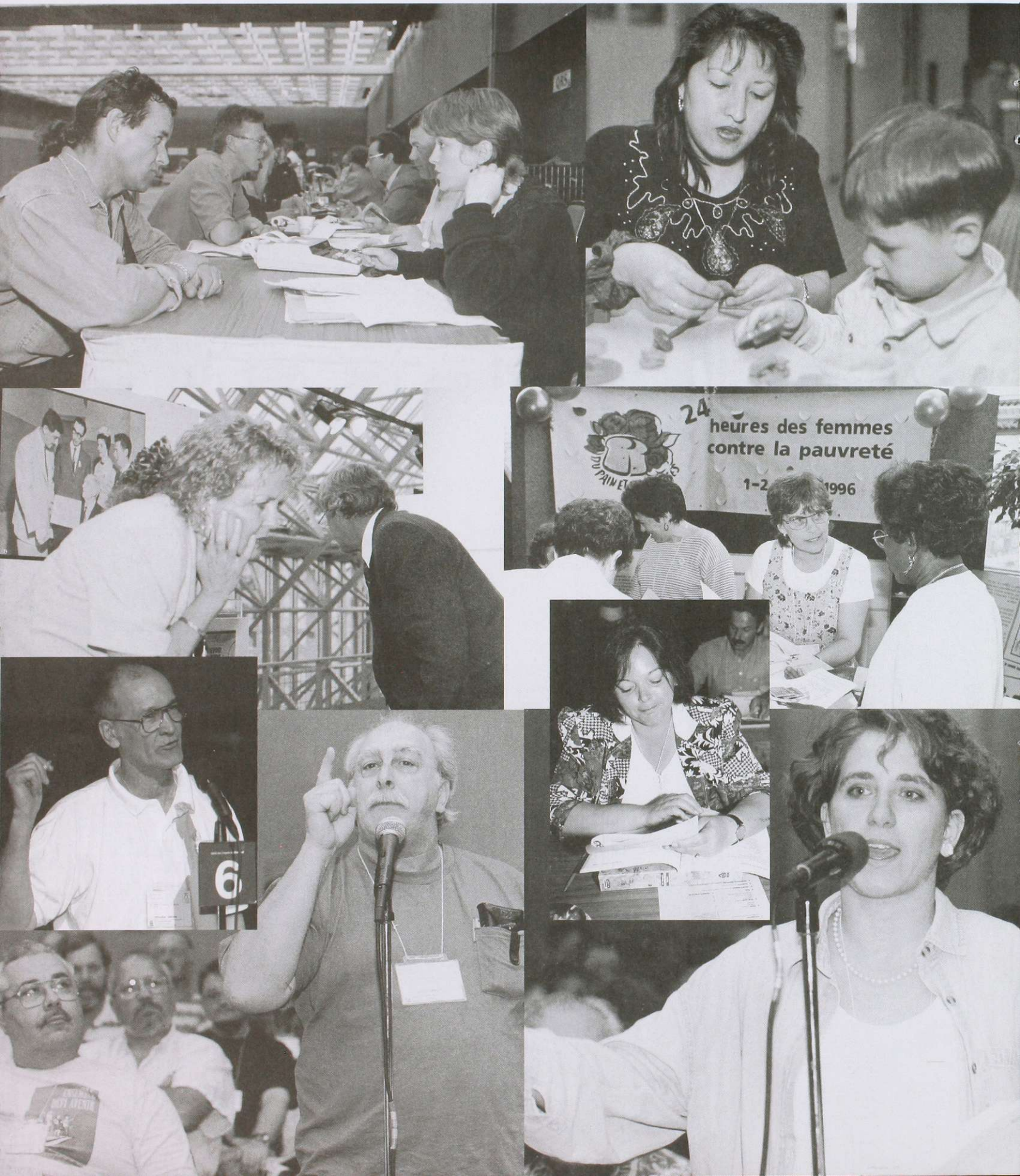
Un an plus tard, au printemps de 1980, la stratégie de William P. Caine et de ses avocats finissait par porter fruit: épuisés par une lutte de près de trois ans, désespérant de voir finalement appliqués des droits qui leur avait pourtant été reconnus tant par l'Assemblée nationale que par le ministre du Travail et par le juge-arbitre, les travailleurs mettaient fin, de guerre lasse, à leur tentative de se donner un syndicat bien à eux.

Au congrès qui suivit, en mai, le président Norbert Ro-

drigie en tira les conclusions: «*Les événements à la Commonwealth Plywood font preuve de l'urgence d'élargir les droits par les modifications nécessaires au Code du travail et, sur un plan plus large, démontrent la nécessité de démocratiser les pouvoirs économiques pour assurer aux travailleurs le plein exercice des libertés.*»

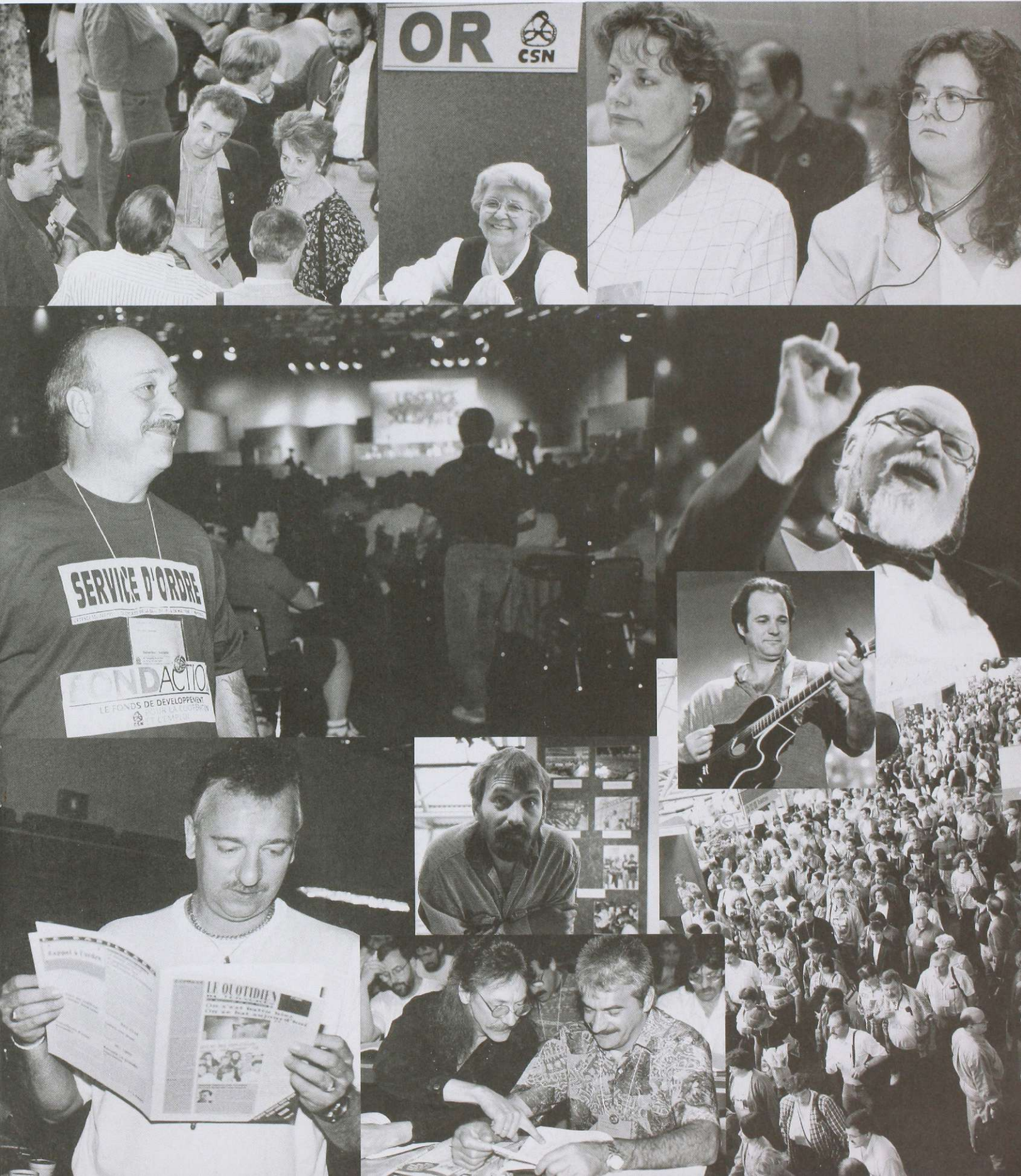


C'est comme un parlement mais en moins guidé. En plus sérieux aussi, si l'on compare à certains échanges pas très édifiants que l'on peut observer tant à l'Assemblée nationale qu'à la Chambre des communes. C'est comme un parlement où l'on discuterait des problèmes de la société en tenant compte du point de vue des gens qui n'ap-





paraissent au téléjournal que sous la forme de délinquants. C'est comme si tout d'un coup, ces délinquants se mettaient à avoir des idées qui ont du bon sens, une parole convaincante, une conscience des arbitrages nécessaires entre de multiples intérêts divers, une capacité à trouver les accommodements autour desquels on peut se ral-





lier. Dans cette grande assemblée populaire, la tension des débats est quelquefois très grande, mais le cheminement qui conduit à la position de ralliement est souvent très beau, avec des points d'ombre et de lumière, avec des temps de rire et de colère, des regards inquiets et rassurés, et quelquefois d'intenses moments d'émotion.





# En Espagne, le travail se transforme

Vincent Martineau

**L'Espagne a subi de nombreux changements depuis son entrée dans l'Union européenne. En général, l'Union a grandement collaboré à l'amélioration de l'économie du pays ainsi qu'à sa modernisation, compte tenu que 80% de ses exportations se font à l'intérieur de l'Europe.**

**D'**après Juan Moreno, secrétaire confédéral aux relations internationales de la Confédération syndicale des commissions ouvrières d'Espagne, les travailleurs profitent de la modernisation du pays. Par contre, les conditions de travail se sont détériorées en raison d'une modernisation trop rapide. De plus, le taux de chômage a augmenté de façon spectaculaire ces dernières années. Il est passé de 11% en 1980 à 17% en 1996, ce qui représente le double de la moyenne européenne. «*Dans les grands secteurs industriels, comme les chantiers maritimes et la métallurgie, le processus de modernisation a entraîné plusieurs mises à pied*», a expliqué le représentant de l'Espagne.

Actuellement, le syndicalisme espagnol est en baisse. Cependant, les

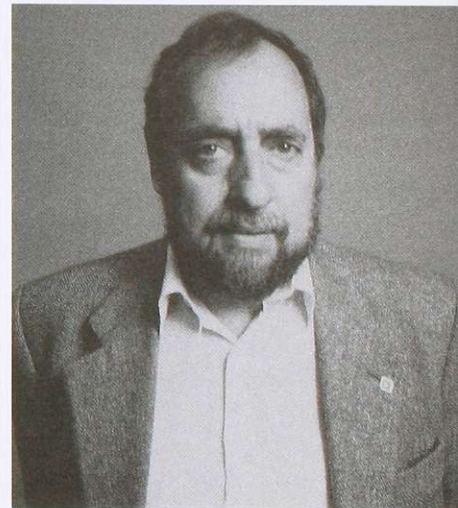
commissions ouvrières ont une très forte présence politique. De plus, les syndicats sont très impliqués dans l'ensemble des enjeux de la société espagnole. Depuis huit ans, les deux principales organisations syndicales (UGT-CCOO) travaillent en collaboration. À l'origine, l'UGT (Union générale des travailleurs) était liée au parti Socialiste et la CCOO était la courroie de transmission du parti Communiste. «*Maintenant, les deux organisations syndicales ont rompu les liens avec la politique. C'est ce qui a permis d'obtenir l'unité syndicale*», affirme M. Moreno.

La Confédération syndicale des commissions ouvrières d'Espagne, qui représente 900,000 membres, a pour objectif d'effectuer des transformations sociales démocrati-

que pour améliorer la condition des travailleurs. «*Dans chacune des entreprises, un comité syndical est élu. Les membres peuvent être affiliés ou non aux syndicats. Généralement, les travailleurs votent pour les commissions ouvrières*», souligne le représentant de la CCOO.

Après treize ans de gouvernement de gauche, l'Espagne a un gouvernement de droite depuis 1994. Lors d'une récente élection, une autre coalition de droite a pris le pouvoir. Depuis 1993, la corruption est devenue la principale préoccupation des Espagnols et la situation n'a fait qu'empirer en 1994-95. «*Comme organisation syndicale, nous sommes en train d'évaluer de quelle façon nous allons affronter ce nouveau gouvernement*», souligne M. Moreno. À son avis, le gou-

vernement socialiste a fait de bonnes choses pour les travailleurs. Il a cependant appliqué des politiques néo-libérales qui ont mené à quatre grèves générales.



Juan Moreno



Leonel Gonzalez

## Un peuple à aider

**C**uba vit présentement la pire crise économique de son histoire depuis la Révolution cubaine. Cette crise, engendrée par le blocus imposé par les États-Unis depuis 35 ans, s'est amplifiée avec le temps. C'est pourquoi la Caravane d'Amitié Québec-Cuba a été créée par une coalition de différents groupes.

«*Les gens de la Caravane viendront bientôt à Cuba pour une période de trois semaines. Durant cette période, ils participeront à plusieurs activités de solidarité avec les travailleurs cu-*

*bains. De plus, ils pourront se rendre compte dans quelles conditions nous vivons*», explique M. Leonel Gonzalez.

Selon le représentant de la Confédération des travailleurs cubains (CTC), les Cubains sont extrêmement reconnaissants des efforts déployés par la Caravane d'amitié Québec-Cuba pour leur venir en aide. À son avis, c'est un très grand geste d'appui contre le blocus imposé par les Américains.

V.M.



## Qu'est-ce qui vous a frappé, parmi les éléments historiques contenus dans le spectacle d'hier soir ?

**Mona Edma, vice-présidente du syndicat, CH Notre-Dame-de-la-Merci**



Arrivée d'Haïti en 1971, je travaille à Notre-Dame-de-la-Merci depuis 1977. La soirée

m'a permis d'apprendre qu'aujourd'hui nous avons les fruits de ceux qui ont tracé le chemin avant nous. Ce qui m'a frappée, c'est que les Québécoises n'avaient pas froid aux yeux. Je pense à l'histoire que Michèle Rossignol a racontée à propos de la femme qui a eu "la grande opération" et qui s'est bien défendue. Il y a aussi eu les allumettières de Hull, ça fait longtemps, c'est loin dans le temps, et qui ont gagné leur point. En plus, la soirée était une vraie fête de famille. Il y avait des gens de tous les âges. J'ai dansé, je me suis amusée. Bravo.

**Maurice Loiselle, camionneur à Transport V. A., à Boucherville**



Je suis nouvellement syndiqué. Hier, on a présenté une page d'histoire

que nous les jeunes, ne connaissions pas. Nous avons eu droit à une foule d'informations historiques très intéressantes. Mais surtout, je suis étonné de la puissance que pouvait avoir l'Église, à l'époque. En accord avec le gouvernement, elle tenait le monde en esclavage. Quant à la soirée, c'était très bien fait, une présentation exceptionnelle.

**Sylvie Jeansonne, conseillère, Caisse Populaire Saint-Alphonse (Lanaudière)**



Très intéressant! La soirée nous a permis d'apprendre des affaires qui nous touchent et que la CSN a réalisées au cours de l'histoire. Par exemple, la lutte pour la place et le respect des femmes sur le marché du travail, qu'a bien racontée Michèle Rossignol. La soirée m'a permis d'apprendre comment le conflit qui se vivait au Manoir Richelieu, que je suivais par les médias, a pu être vécu d'une façon très dramatique à l'intérieur de la CSN. Sans que cela soit aussi "chromé" qu'hier, je souhaite qu'à l'avenir, dans le cadre de nos soirées de solidarité, il y ait de la place pour des rétrospectives. C'est important pour les nouvelles et les nouveaux militants qui arrivent dans le mouvement. Pour savoir où on va, il faut savoir d'où on vient.

**Madeleine Ferland, Syndicat des enseignants et enseignantes du CEGEP Montmorency**



C'est qu'enfin on fasse prendre conscience à tout le monde de la place

qu'ont prise les femmes dès les débuts du mouvement syndical. La bataille des allumettières, à Hull en 1924, en est un bel exemple. On a trop souvent l'impression que les femmes n'y sont arrivées que récemment. Pour le reste, j'aurais juste aimé que la présentation se termine sur une perspective syndicale davantage porteuse d'espoir.

**Gilles Gauthier, cuisinier au Centre hospitalier de l'Enfant-Jésus**



Quelle soirée! Les beaux textes, leur enchaînement, leur présentation, tout le monde a été ébahi! Ce qui m'a frappé, c'est toute l'énergie que les travailleuses et les travailleurs ont dû déployer pour résister au duplessisme et s'organiser en syndicat. C'est bon de rappeler tout le tort que Duplessis a fait et qu'il a donné le Québec aux Américains.

**Serge Labrie, Syndicat des professionnel·les des services sociaux de Québec**



C'est la ligne de force qui traversait la soirée, l'idée de répétition,

mais comme au théâtre, de répétition avant que les événements arrivent. Il faut d'abord répéter pour que ça marche. Une soirée comme celle-là, ça nous renforce. Cela nous rappelle qu'on est membre d'une grosse organisation qui tient une place importante dans la société, et ça nous aide à tenir le coup ensuite quand on se retrouve dans son syndicat.

**Louise Doucet, présidente, Syndicat des chargés de cours de l'Université Laval**



C'est le regard avant-gardiste de la CSN à travers l'histoire. C'est comme ça

qu'on fait avancer la société. Mais cela m'a fait réaliser plus concrètement (et cela m'a touchée beaucoup) l'espèce de sur place que l'on fait actuellement, le fait qu'on a du mal à trouver le chemin pour avancer encore. Mais je sais qu'on va y parvenir et qu'on va finir par avancer encore.

**Nicole Mantha, Syndicat national des employés du Centre hospitalier de Maniwaki**



C'est la force et la combativité des gens depuis le début. La grande solidarité mais aussi la fierté d'être dans la CSN. J'avais l'impression que le monde avait baissé les bras. Je me suis rendu compte que ce n'était pas le cas. Bien au contraire. Et ça me donne du pep!

**Mario Brisebois, Président du Syndicat des services hospitaliers de Valleyfield**



Tout ce qui s'est passé dans les débuts du syndicalisme. Quand on se fait élire

à une fonction syndicale, on n'a pas souvent le temps de prendre contact avec l'histoire, on est trop pris par le quotidien. Une telle présentation nous permet de faire des liens, de réaliser qu'au fond, il y a juste les dates qui changent et qu'en 1996, on ne peut pas tout régler sans se battre, comme les syndicats l'ont toujours fait.





Y paraît que...

**LES PRIX CITRON, ORANGE, ANANAS, PAMPLEMOUSSE**

En cette dernière journée du congrès, je tiens à vous remercier de votre collaboration. Sans vous, le Couche-Tard ne pourrait exister, car le Couche-Tard n'invente rien. Le prix orange va à Camil Bélisle pour la petite histoire concernant L.P. Le prix citron va à notre stagiaire, Vincent Martineau: le flô à flôbé sa paie en tickets de vitesse. Le prix ananas est un nouveau prix. Il est attribué au supporteur numéro un du Couche-Tard. Sur un pied d'égalité: Pierre Venne (FAS-Montréal) et Mamme Bôlieu. Quant au prix pamplemousse, décerné aux personnes à qui on doit les situations les plus cocasses, nous avons aussi deux gagnants: le responsable du système d'alarme du Palais des congrès pour la pétarade de sonnettes de mercredi matin et Loulou Doucet, du SCCCUL, pour avoir réclamé le bouche à bouche du Couche-Tard après avoir avalé un «red hot chili pepper» au restaurant Hong-Kong.



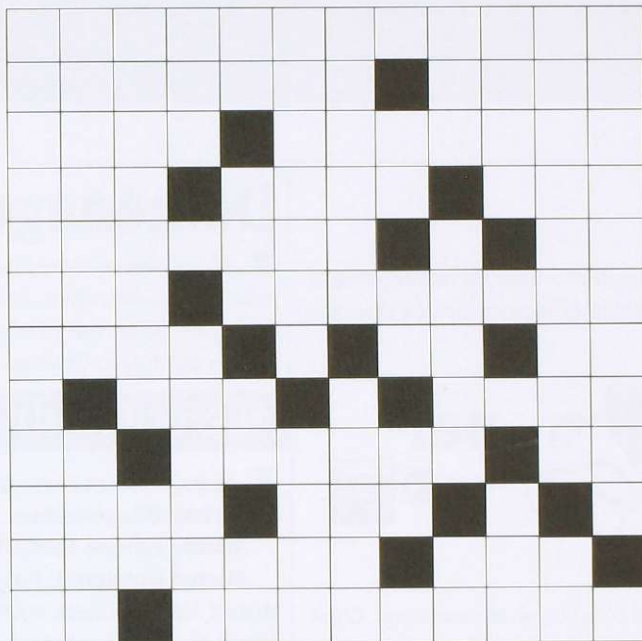
**BON RETOUR AU TRAVAIL ET ATTENTION SUR LA ROUTE**

Le Couche-Tard naît et meurt avec chaque congrès. Il est le résultat d'un investissement, équivalant à 0,066 % de notre temps de travail, dans la légèreté de l'être. En d'autres temps, nous donnons des services à l'ensemble des composantes de la CSN, mais ce que nous préférons, c'est rencontrer les travailleuses et les travailleurs dans leurs lieux de travail, discuter avec eux, partager leurs espoirs, leur donner un coup de main à la mesure de nos moyens. Vous pouvez en tout temps rejoindre le Service de l'information au:

**(514) 598-2155**

C'est Mamme Bôlieu qui répond. Au prochain congrès.

**C'est pas parce qu'on parle de vous que c'est vrai**



**HORIZONTAL**

- Ouvriers du secteur de la construction.
- Temps de la conjugaison grecque à valeur du passé. Louage d'un navire.
- Donnez un coup de pied de cheval. Dessina, en lettres mêlées.
- Déclara. Partie du corps. Ôte en lettres mêlées.
- Insulaire (fém.). Déshabillé.
- Interjection espagnole. Transmet des connaissances.
- Rôle en lettres mêlées. Patrie d'Abraham. Infinitif.
- Argile. Irlande.
- Jeu. Du verbe savoir. Douze mois.
- En bonne entente(fém.). Dans la rose des vents.
- Petits gâteaux fourrés. Tranquille.
- Pronom personnel. Éruption accompagnée de démanagements (et puis ça te gratte).

**VERTICAL**

- Médecins du coeur.
- Combustible. Moins qu'une livre.
- Pièce de charpente (plur.). Pronom personnel.
- Le pain des Asiatiques. Le moineau en est un.
- Post scriptum. Premières lettres de nombreux sigles des syndicats de la CSN. Pronom personnel. Infinitif.
- Prénom masculin. Couleur.
- Chant funèbre (Antiq.). De cette façon.
- Dans. Du verbe avoir. Double voyelle.
- Conifères. Amenez vers vous. Pronom démonstratif.
- Anneau en cordage. La 160 en était une mauvaise.
- Remettra. Infinitif.
- Décidèrent avec l'autorité que confère la loi (et il y en a dans la vie qui en abusent et ça énerve le Couche-Tard).

Réponse aux mots croisés d'hier

S	I	E	S	T	E
O	R	T	I	E	S
L	O	R	S	■	S
E	N	E	■	M	U
I	I	■	R	A	I
L	E	V	I	T	E

**Nos gagnangnangnant-es**

Huguette (Commission scolaire Aylmer), Yolaine et Monique (CA Haut Saint-Laurent, Valleyfield), Doris (Services hospitaliers Saint-Georges Est), Micheline (Centre d'hébergement Donnacona) et Doris (CH de Sept-Iles). Le mot croisé d'aujourd'hui est un peu plus élaboré, car nous avons l'intention de dormir un peu plus tard. Prenez votre temps pour le compléter: la porte risque d'être fermée. À moins qu'il y ait un zélé!

**MESSAGES ET ANNONCES CLASSÉES**

Au Couche-Tard. C'est assez! Ce soir, c'est à ton tour de donner le bain à Pixie et de changer sa couche. Marie Lefebvre. Réf. 001

Bonne fête à Réjean Larouche pour sa quarantaine avancée. De la part de ton fan-club de l'Outaouais. Réf. 040

Merci beaucoup (smack, smack) à la personne qui a rapporté mon bracelet perdu. Sylvie. Réf. \$\$\$

Je suis tannée de me faire vider. Signé: la bouteille d'aspirines. Réf. 222

Je suis tanné de me faire remplir. Signé: le cendrier. Réf. Mégot

Je suis tanné de me faire swigner. Signé: le matelas. Réf. Spring

Guy Turenne. C'est vrai que c'est la première fois que l'hebdo de Drummondville te caricature, mais cesse de la montrer à tout le monde. On va finir par constater que tu es mieux en caricature. A.L. Réf. Fin





## Ça nous a fait plaisir!

L'équipe du *Quotidien du congrès* a encore une fois eu beaucoup de plaisir à préparer votre lecture matinale. Les journées sont longues, les nuits courtes, mais cela en vaut la peine. Félicitations aussi à toutes les autres équipes qui ont assuré le bon fonctionnement du congrès. Derrière les rideaux, cela s'active pour vous, croyez-nous.

## Sur vidéo

Il est fort probable que la soirée historique de mercredi sera disponible sur vidéo. Les syndicats en seront avisés dès que ce sera fait.



Peut-être avez-vous perdu un objet et ne le savez pas. C'est la dernière journée pour réclamer vos biens égarés. Vérifiez bien dans vos serviettes de congrès... et dans vos valises. Le Service d'ordre, situé dans la partie centrale du Foyer, aimerait bien remettre aux délégué-es les disquettes, les lunettes, le veston jeans, l'album-souvenir du 75<sup>e</sup>, l'agenda et le porte-feuille et tous les autres objets hétéroclites qui ont été oubliés.

## Merci à Henri-Paul du Lac

Les collègues de Henri-Paul Tremblay, trésorier du C.H. de Métabetchouan, tiennent à le remercier. Après 300 mois à faire des chèques — quelque chose comme 7,000 —, sans rien négliger au plan «*de la délicatesse et de la tendresse auprès des bénéficiaires*», il prend sa retraite. On la lui souhaite heureuse.



«...du temps l'irréparable outrage...». Quelle preuve davantage irréfutable de la phrase de ce poète que cette photo des années 70, où on voit l'ex-vice-président Christophe Auger, le vice-président Roger Valois et l'ex-président Norbert Rodrigue en des temps où les poils étaient plus longs et moins gris.

## Déménagement

La Fédération internationale des journalistes devait tenir des réunions au Méridien. Suite à une intervention de la FNC-CSN, les réunions auront plutôt lieu dans des locaux gracieusement prêtés par Radio-Québec. Beau geste de solidarité.

## «Le crack du syndicat»

Les gagnants et gagnantes du dernier tirage sont:  
**Vishnu Bhagwandass, Hôpital Général de Montréal**  
**Maude Hélène Lamy, Régie régionale de Montréal**  
**Michel Rossignol, Foyer de Rimouski**  
 Bravo! Les gaminets sont disponibles à la table de l'accueil. Merci de votre participation!

### Le quiz de santé-sécurité

## Plus de 70% connaissent leurs droits!

Le comité confédéral de santé-sécurité avait préparé un questionnaire sur l'assignation temporaire, auquel 176 personnes ont répondu. La moyenne globale de bonnes réponses est de 71%. Sur les 176 répondants, 23 ont obtenu une note de 10 sur 10. Voici quelques-unes des énigmes qu'ils avaient à résoudre.

**L'inspecteur de la CSST a visité le poste d'assignation temporaire que vous propose votre employeur. L'inspecteur peut vous ordonner de l'occuper sur le champ.**

La réponse est FAUX et 90% ont bien répondu.

**Vous êtes en droit d'arrêter en tout temps votre assignation temporaire pénible qui augmente votre douleur.**

La réponse est VRAI et 91% ont bien répondu.

**La loi oblige votre employeur à déclarer à la CSST toutes les assignations temporaires.**

La réponse est FAUX et 41% ont bien répondu.

**Votre médecin est en vacances. Vous devez accepter de voir le médecin de l'usine ou du bureau de santé pour qu'il se prononce sur la proposition d'assignation temporaire.**

La réponse est FAUX et 85% ont bien répondu.